



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 20 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES VALERO - KAZIMIERCZACK - MM AYRAL - COLOMBIER - VIALA D. - VERNHES - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRANCES (Suppléante) - FRASSIN - RABOU - MM ALBERT - BARBERA - BRESSOLLES - CRIQUET - CURETTI - GARDELLE - GAYRAUD - JULIE (Suppléant) - LAROCHE - LENCOU - MAZARS - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS.

N° 2022/114

**Objet : EHPAD Résidence La Grèze – Affectation des résultats ERRD 2021 sur 2022**

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil l'affectation du résultat de l'ERRD 2021 de l'EHPAD Résidence La Grèze sur 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- décide de ventiler les résultats d'exploitation de l'ERRD 2021 de l'EHPAD Résidence La Grèze comme suit :

- Hébergement :

Résultat de l'exercice = 3.844,91 €

Soit un excédent cumulé de 3.844.91 € à affecter en totalité à l'investissement (compte 10682).

- Soin et Dépendance :

Résultat de l'exercice = 365.719,69 €

Soit un excédent cumulé de 365.719,69 € à affecter en totalité à l'investissement (compte 10682).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,  
Thierry BARDOU

Le secrétaire de séance,  
Denis BARBERA